

# L' Avertisseur



## Un protocole diogène signé!

Les personnes atteintes du syndrome de diogène (insalubrité morbide) sont ces personnes qui accumulent des quantités incroyables de choses. Pour la prévention des incendies, cela devient une problématique lorsque les sources de chaleur sont embourbées ou lorsqu'on ne peut plus pénétrer dans une pièce. Autrefois traités en cas par cas, les diogènes sont maintenant soumis à un protocole qui implique la prévention, les arrondissements, et l'Agence de santé et services sociaux. C'est en bonne partie grâce au travail colossal des représentantes du groupe de travail sur les diogènes, Nathalie Couture et Lucie Dussault, que ce protocole a été signé. Bravo!



## Permis de brûlage pour feux d'abattis seulement

Saviez-vous que les permis de brûlage que donnent les pompiers ne peuvent être délivrés que pour les feux d'abattis seulement? En effet, tout autre type de feu est interdit par la loi provinciale sur l'environnement.

## Ramoneurs

La Division de la prévention ne possède plus de listes de ramoneurs. Vous pouvez conseiller les citoyens en leurs mentionnant de s'assurer que la compagnie de ramonage et l'employé sont membres en règle de l'Association de Professionnels en Chauffage.



## LA SEMAINE DE LA PREVENTION

Le groupe de travail en éducation du public, formé de Lte France Voiselle, Michel Drolet, Gilles Nepton et Geneviève Barrette, se préparent activement pour la semaine de la prévention 2008. Communiqués de presse, interventions média, distribution gratuite de piles, présence de préventionnistes dans les lieux publics, tel est le programme pour cette année. À suivre...

**BONNE SEMAINE  
DE LA  
PRÉVENTION 2008**